

Dix actions à entreprendre par le dirigeant actuel pour une transmission réussie

Les études menées sur les facteurs de succès des transmissions soulignent que le **respect** des repreneurs pour le dirigeant qui se retire est un gage de réussite. L'inverse est aussi vrai. De plus, dans l'établissement d'un **plan** de relève, les facteurs de succès du plan sont : 1) la présence d'un repreneur crédible, 2) un conseil d'administration ou de direction actif, 3) un rôle précis pour le dirigeant après la transmission, 4) une date d'échéance pour le départ à la retraite du dirigeant.

Voici dix actions à entreprendre pour maximiser vos chances de réussite.

1. Décidez tôt de l'avenir de l'entreprise et établissez les objectifs personnels que vous souhaitez atteindre à la fin du processus.
2. Consultez des professionnels, dès le départ, pour avoir une idée claire et précise des décisions comptables, fiscales, juridiques et financières que vous devrez prendre et quand vous devrez agir. Ils vous informeront des précautions à prendre et des écueils à éviter.
3. Communiquez votre intention à vos proches (famille, partenaires et collaborateurs immédiats). De façon générale, faites de cet exercice une habitude.
4. Entourez-vous. Créez un conseil de famille, un conseil d'administration ou un comité de direction, pour vous aider à vous informer, à informer les autres et à prendre les meilleures décisions.
5. Envisagez plusieurs scénarios pour la transmission de la direction, critiquez-les selon les objectifs que vous vous êtes fixés et les compétences requises pour assurer l'avenir de l'entreprise et la transmission de la direction. Assurez-vous de l'intérêt et des compétences des successeurs potentiels. Développez votre projet de retraite comme une nouvelle étape de votre vie. Préparez votre sortie.
6. Envisagez plusieurs scénarios pour la transmission de la propriété, critiquez-les selon les objectifs que vous vous êtes fixés. Ayez recours aux consultants. Vérifiez avec eux la pertinence et la faisabilité de tels scénarios en termes de ressources.
7. Intégrez le ou les repreneurs, qu'ils soient issus de la famille ou de l'entreprise, dans la planification de l'avenir de l'entreprise et associez-les dans la prise de décision. Utilisez, pour ce faire, les structures que vous aurez mises en place. Accordez beaucoup de soin à leur préparation.
8. Établissez des échéanciers pour la progression de chacune des dimensions du processus. Finalisez les ententes qui concernent l'entreprise, par exemple, la convention d'actionnaires ou le contrat de vente à un tiers.
9. Révissez le testament et le mandat d'inaptitude que vous avez certainement enregistrés et régulièrement mis à jour.
10. Prenez une retraite bien méritée avec un projet de vie satisfaisant.